

A&M CONCEPT
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 28 Allée des pommiers
33480 CASTELNAU-DE-MEDOC
RNE 900 189 705 RCS BORDEAUX
(Ci-après « La Société »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 22 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-deux juillet,

Les Associés de la société A&M CONCEPT, société à responsabilité limitée au capital de 2 000,00 euros, divisé en 2 000 parts de 1,00 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Gérant.

Sont présents :

- **Monsieur Aurélien LEFRERE**, titulaire de1 000 parts sociales,
- **La Société NEWCO**, titulaire de1 000 parts sociales,
Représentée par Monsieur Mathieu DALMASSO

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Mathieu DALMASSO, Gérant non associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Monsieur Aurélien LEFRERE en qualité de Cogérant de la Société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée Générale.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau Cogérant pour une durée indéterminée conformément à l'article L.223-18 du Code de commerce, à compter de ce jour :

Monsieur Aurélien LEFRERE

Né le 20 mars 1982 à GENNEVILLIERS

Demeurant 22 rue de Grives – 40600 BISCAROSSE,

Il déclare accepter les fonctions de Cogérant qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Il exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 11 des statuts.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original numérique signé les Associés sera conservé dans les archives de la Société. A cet effet, un original numérique des présentes est remis au Gérant qui le reconnaît. Le présent acte est signé par voie électronique, par l'intermédiaire de l'application Docusign, conformément aux dispositions du règlement n°910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS ».

En conséquence, conformément aux dispositions des articles 1366, 1367 et 1368 du Code Civil, les signataires reconnaissent qu'ils peuvent signer cet acte par voie électronique, et que cette signature électronique revêt la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.

AINSI FAIT ET SIGNE EN UN SEUL EXEMPLAIRE ORIGINAL NUMERIQUE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 1375 DU CODE CIVIL, QUI SERA REMIS AVEC LE CERTIFICAT DE REALISATION AUX SIGNATAIRES.

La Société NEWCO

Représentée par Monsieur Mathieu DALMASSO

Associée

Signé par :

05F1BFA75620434...

Monsieur Mathieu DALMASSO
Gérant non associé

Signé par :

05F1BFA75620434...

Monsieur Aurélien LEFRERE

Associé

Bon pour acceptation des fonctions de Cogérant

DocuSigned by :

E5C539FCD4774B9...